

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :  
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

**ZWALUW SILICONE-BB BLACK**  
Remplace la version : 30-mai-2022

**Date de révision** 30-mai-2022  
**Numéro de révision** 1

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit** ZWALUW SILICONE-BB BLACK  
**Substance pure/mélange** Mélange

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée** Produit d'étanchéité.  
**Utilisations déconseillées** Aucun(e) connu(e).

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Nom de la société**  
Bostik Benelux B.V.  
Denariusstraat 11  
4903 RC Oosterhout  
The Netherlands  
Tel: + 31 162 491 000  
**Adresse e-mail** SDS.box-EU@bostik.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Europe** 112  
**Belgique** +32 (9) 255 1717 (9-17h)  
Centre Antipoisons Belge: +35 (0) 70 245 245

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

<b>Toxicité aquatique chronique</b>	Catégorie 3 - (H412)
-------------------------------------	----------------------

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### **Mentions de danger**

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

#### **Mentions de danger spécifiques de l'UE**

EUH208 - Contient 4,5-Dichloro-2-octyl-2H-isothiazole-3-one [DCOIT]. Peut produire une réaction allergique

#### **Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)**

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

### 2.3. Autres dangers

De petites quantités de Acide acétique (CAS 64-19-7) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement. Nocif

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**ZWALUW SILICONE-BB BLACK**  
Remplace la version : 30-mai-2022

Date de révision 30-mai-2022  
Numéro de révision 1

pour les organismes aquatiques.

## PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Sans objet

### 3.2 Mélanges

Nom chimique	EC No.	CAS No.	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)	Numéro d'enregistrement REACH
Silice 5 - <10 %	231-545-4	7631-86-9	[B]	-	-	-	01-2119379499-16-XXXX
Triacetoxy(propyl)silane 1 - <3 %	241-816-9	17865-07-5	Skin Corr. 1B (H314) (EUH071)	-	-	-	01-2119966899-07-XXXX
Silanetriol, méthyl-, triacétate 1- <2.5 %	224-221-9	4253-34-3	Skin Corr. 1C (H314) Acute Tox. 4 (H302) (EUH014)	-	-	-	01-2119962266-32-XXXX
Octaméthylcyclotérasiloxane 0.01 - <0.1 %	209-136-7	556-67-2	Repr. 2 (H361f) Aquatic Chronic 1 (H410) Flam. Liq. 3 (H226) [G]	-	-	10	01-2119529238-36-XXXX
4,5-Dichloro-2-octyl-2H-isothiazole-3-one [DCOIT] 0.01 - <0.05 %	264-843-8	64359-81-5	Skin Corr. 1B (H314) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1A (H317) Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 2 (H330) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410) (EUH071)	Skin Irrit. 2 :: 0.025%<=C<5% Eye Irrit. 2 :: 0.025%<=C<3% Skin Sens. 1A :: C>=0.0015%	100	100	-

Des contaminants atmosphériques se forment lorsque la substance ou le mélange sont utilisés de la façon prévue

Nom chimique	EC No	CAS No	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)	Numéro d'enregistrement REACH
Acide acétique 64-19-7	200-580-7	64-19-7	Skin Corr. 1A (H314) Flam. Liq. 3 (H226)	Eye Irrit. 2 :: 10%<=C<25% Skin Corr. 1A :: C>=90% Skin Corr. 1B :: 25%<=C<90% Skin Irrit. 2 :: 10%<=C<25%	-	-	01-2119475328-30-XXXX

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] - Notes

[B] - Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**ZWALUW SILICONE-BB BLACK**  
Remplace la version : 30-mai-2022

Date de révision 30-mai-2022  
Numéro de révision 1

## Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	EC No	CAS No	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/br ouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Silice	231-545-4	7631-86-9	-	-	-	-	-
Triacetoxy(propyl)silane	241-816-9	17865-07-5	-	-	-	-	-
Silanetriol, méthyl-, triacétate	224-221-9	4253-34-3	1600	-	-	-	-
Octaméthylcyclotérasil oxane	209-136-7	556-67-2	-	-	-	-	-
4,5-Dichloro-2-octyl-2H-isothiazole-3-one [DCOIT]	264-843-8	64359-81-5	567 +	-	0.16 +	0.16 +	0.16 +

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un ophtalmologue.
<b>Contact avec la peau</b>	En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin. Laver la peau avec de l'eau et du savon.
<b>Ingestion</b>	Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Boire 1 ou 2 verres d'eau. NE PAS faire vomir.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Symptômes</b>	Aucun(e) connu(e).
------------------	--------------------

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Note au médecin</b>	Traiter les symptômes.
------------------------	------------------------

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Jet d'eau, dioxyde de carbone (CO2), agent chimique sec, mousse résistant aux alcools.
---------------------------------------	--

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**ZWALUW SILICONE-BB BLACK**  
Remplace la version : 30-mai-2022

Date de révision 30-mai-2022  
Numéro de révision 1

**Moyens d'extinction inappropriés** Jet d'eau à pleine puissance.

## **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

**Dangers spécifiques dus au produit** La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. chimique

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone. Dioxyde de carbone (CO2). Dioxyde de silicium. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

## **5.3. Conseils aux pompiers**

**Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions individuelles** Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Mettre en place une ventilation adaptée.

**Pour les secouristes** Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

**Précautions pour la protection de l'environnement** Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

**Méthodes de nettoyage** Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

**Prévention des dangers secondaires** Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

**Référence à d'autres rubriques** Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Mettre en place une ventilation adaptée.

**Remarques générales en matière d'hygiène** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions de conservation** Protéger de l'humidité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

**Température de stockage recommandée** Conserver à des températures comprises entre 10 et 35 °C.

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**ZWALUW SILICONE-BB BLACK**  
Remplace la version : 30-mai-2022

Date de révision 30-mai-2022  
Numéro de révision 1

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) particulière(s)**  
Produit d'étanchéité.

**Mesures de gestion des risques (RMM)** Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

**Autres informations** Respecter la fiche de données techniques.

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition** De petites quantités de Acide acétique (CAS 64-19-7) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement

Nom chimique	Union européenne	Belgique
Silice 7631-86-9	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	-
Acide acétique 64-19-7	TWA: 25 mg/m <sup>3</sup> TWA: 10 ppm STEL: 50 mg/m <sup>3</sup> STEL: 20 ppm	TWA: 10 ppm TWA: 25 mg/m <sup>3</sup> STEL: 15 ppm STEL: 38 mg/m <sup>3</sup>

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)** Aucune information disponible

<b>Niveau dérivé sans effet (DNEL)</b>			
<b>Octaméthylcyclotérasiloxane (556-67-2)</b>			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	73 mg/m <sup>3</sup>	

<b>Niveau dérivé sans effet (DNEL)</b>			
<b>Octaméthylcyclotérasiloxane (556-67-2)</b>			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	13 mg/m <sup>3</sup>	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	3.7 mg/kg pc/jour	

**Predicted No Effect Concentration** Aucune information disponible.  
(PNEC)

<b>Concentration prévisible sans effet (PNEC)</b>	
<b>Octaméthylcyclotérasiloxane (556-67-2)</b>	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.0015 mg/l
Eau de mer	0.00015 mg/l
Sédiments d'eau douce	3 mg/kg
Sédiments marins	0.3 mg/kg
Terrestre	0.54 mg/kg
Usine de traitement des eaux usées	10 mg/l

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**ZWALUW SILICONE-BB BLACK**  
Remplace la version : 30-mai-2022

Date de révision 30-mai-2022  
Numéro de révision 1

## 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>Contrôles techniques</b>	Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.
<b>Équipement de protection individuelle</b>	
<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants appropriés. Utilisation recommandée : Néoprène™. Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Épaisseur des gants > 0.7mm. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 480 min. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Protection respiratoire</b>	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.
<b>Type de filtre recommandé :</b>	Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387. Blanc. Marron.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Solide	
<b>Aspect</b>	Pâte	
<b>Couleur</b>	Voir la section 1 pour plus d'informations	
<b>Odeur</b>	Acide acétique.	
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible	
<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques • Méthode</b>
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		Aucun(e) connu(e)
<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Point d'éclair</b>	> 100 °C	
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Température de décomposition pH</b>	.	Aucun(e) connu(e)
<b>pH (en solution aqueuse)</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Viscosité cinématique</b>	> 21 mm²/s	Aucun(e) connu(e)
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune donnée disponible	Sans objet Insoluble dans l'eau
<b>Hydrosolubilité</b>	Aucune donnée disponible Le produit durcit avec l'humidité	Aucun(e) connu(e)
<b>Solubilité(s)</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Densité relative</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Densité apparente</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Densité de liquide</b>	1.02	
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**ZWALUW SILICONE-BB BLACK**  
Remplace la version : 30-mai-2022

Date de révision 30-mai-2022  
Numéro de révision 1

<b>Caractéristiques des particules</b>	
Granulométrie	Aucune information disponible
Distribution granulométrique	Aucune information disponible

## **9.2. Autres informations**

### **Teneur en COV (%)**

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique  
Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité  
Aucune information disponible

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1. Réactivité**

**Réactivité** Le produit durcit avec l'humidité.

### **10.2. Stabilité chimique**

**Stabilité** Stable dans les conditions normales.

### **Données d'explosion**

<b>Sensibilité aux impacts mécaniques</b>	Aucun(e).
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Aucun(e).

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

**Possibilité de réactions dangereuses** Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

### **10.4. Conditions à éviter**

**Conditions à éviter** Le produit durcit avec l'humidité. Protéger de l'humidité. Exposition à l'air ou à l'humidité sur des durées prolongées. Ne pas congeler. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

### **10.5. Matières incompatibles**

**Matières incompatibles** Agents comburants forts.

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

**Produits de décomposition dangereux** Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de stockage recommandées.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Informations sur les voies d'exposition probables**

#### **Informations sur le produit**

**Inhalation** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Contact oculaire** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**ZWALUW SILICONE-BB BLACK**  
Remplace la version : 30-mai-2022

Date de révision 30-mai-2022  
Numéro de révision 1

**Contact avec la peau** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.

**Ingestion** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** Aucune information disponible.

## Toxicité aiguë

### **Mesures numériques de toxicité**

**Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH**

### **Informations sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Silice	=7900 mg/kg (Rattus)	> 5000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	>2.2 mg/L (Rattus) 1 h
Silanetriol, méthyl-, triacétate	LD50 = 1600 mg/kg (Rattus) OECD 401	-	-
Octaméthylcyclotérasiloxane	LD50 > 4800 mg/kg (Rattus) OECD 401	LD50 > 2400 mg/kg (Rattus) OECD 402	=36 g/m <sup>3</sup> (Rattus) 4 h
4,5-Dichloro-2-octyl-2H-isothiazole-3-one [DCOIT]	=1636 mg/kg (Rattus)	> 2000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	=0.26 mg/L (Rattus) 4 h

## Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion/irritation cutanée** L'évaluation des résultats d'essai a été effectuée conformément aux directives de la Commission 92/69 / CEE.

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Lapin	Cutané(e)		6 jours	Score du produit <=1 Non irritant

**Lésions oculaires graves/irritation** Par analogie à un autre produit semblable examiné: Aucune irritation après contact avec les yeux. (H319 n'est pas exigé.). L'évaluation des résultats d'essai a été effectuée conformément aux directives de la Commission 92/69 / CEE.

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Lapin	œil		6 jours	Score du produit <=1 Non irritant

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucune classification n'est proposée du fait de résultats concluants négatifs. OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation cutanée. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation cutanée	Cobaye	Cutané(e)	Aucune réponse de sensibilisation n'a été observée

4,5-Dichloro-2-octyl-2H-isothiazole-3-one [DCOIT] (64359-81-5)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation cutanée	Cobaye		sensibilisant

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**ZWALUW SILICONE-BB BLACK**  
Remplace la version : 30-mai-2022

Date de révision 30-mai-2022  
Numéro de révision 1

**Mutagénicité sur les cellules germinales** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom chimique	Union européenne
Octaméthylcyclotérasiloxane	Repr. 2

**STOT - exposition unique** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**STOT - exposition répétée** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 11.2. Informations sur d'autres dangers

### 11.2.1. Propriétés perturbatrices endocrinien

**Propriétés perturbatrices endocrinien** Aucune information disponible.

### 11.2.2. Autres informations

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

**Écotoxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long terme)
Silice 7631-86-9	EC50: =440mg/L (72h, <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> )	LC50: =5000mg/L (96h, <i>Brachydanio rerio</i> )	-	EC50: =7600mg/L (48h, <i>Ceriodaphnia dubia</i> )		
Triacetoxypoly(silane 17865-07-5	EC50 (72h): approx. 24 mg/l( <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> )	LC50 (96h) = 108.89 mg/L	-	EC50 (48h) = 89.59 mg/L		
Silanetriol, méthyl-, triacétate 4253-34-3	EC50 (72h): >500 mg/l ( <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> )	LC50 (96h) >500 mg/l ( <i>Brachydanio rerio</i> )	-	EC50 (48h) >500 mg/l ( <i>Daphnia magna</i> )		
Octaméthylcyclotérasiloxane 556-67-2	-	LC50: >1000mg/L (96h, <i>Lepomis</i>	-	EC50: =25.2mg/L (24h, <i>Daphnia magna</i> )		10

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**ZWALUW SILICONE-BB BLACK**  
Remplace la version : 30-mai-2022

Date de révision 30-mai-2022  
Numéro de révision 1

		macrochirus) LC50: >500mg/L (96h, Brachydanio rerio)				
4,5-Dichloro-2-octyl-2H -isothiazole-3-one [DCOIT] 64359-81-5	EC50 (72h) =0.025 mg/L Algae (Scenedesmus subspicatus)(OECD CD 201)	LC50 (96h) 0.0078 mg/L (Oncorhynchus mykiss)(OECD 203)	-	EC50 (48h) 0.0097 mg/L Daphnia magna (OECD 202)	100	100

## 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Aucune information disponible.

Silice (7631-86-9)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
			Les méthodes de détermination de la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques

Octaméthylcyclotérasiloxane (556-67-2)

4,5-Dichloro-2-octyl-2H-isothiazole-3-one [DCOIT] (64359-81-5)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 308 : Transformation aérobiose et anaérobiose dans les sédiments aquatiques		Half-life	1.1-1.3 jours

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulation**

### Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Triacetoxy(propyl)silane	1.23
Silanetriol, méthyl-, triacétate	-2.4
Octaméthylcyclotérasiloxane	6.49
4,5-Dichloro-2-octyl-2H-isothiazole-3-one [DCOIT]	4.4

## 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité dans le sol** Aucune information disponible.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Évaluation PBT et vPvB

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Silice	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas
Triacetoxy(propyl)silane	La substance n'est pas PBT/vPvB
Silanetriol, méthyl-, triacétate	La substance n'est pas PBT/vPvB
Octaméthylcyclotérasiloxane	PBT & vPvB
4,5-Dichloro-2-octyl-2H-isothiazole-3-one [DCOIT]	La substance n'est pas PBT/vPvB

## 12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

**Propriétés perturbatrices** Aucune information disponible.

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**ZWALUW SILICONE-BB BLACK**  
Remplace la version : 30-mai-2022

Date de révision 30-mai-2022  
Numéro de révision 1

## endocriniennes

Informations sur les composants		
Octaméthylcyclotérasiloxane (556-67-2)		
Méthode	Résultats	Espèce
Propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le Règlement Délégué (UE) 2017/2100 de la Commission (3) ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission (4).	Négatif.	

## 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

<b>Déchets de résidus/produits inutilisés</b>	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.
<b>Emballages contaminés</b>	Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.
<b>Catalogue européen des déchets</b>	08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
<b>Autres informations</b>	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre (ADR/RID)

<b>14.1 Numéro UN ou numéro d'identification</b>	Non réglementé
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Sans objet
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)

### IMDG

<b>14.1 Numéro UN ou numéro d'identification</b>	Non réglementé
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5 Polluant marin</b>	NP
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)
<b>14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI</b>	Sans objet

### Transport aérien

#### (OACI-TI/IATA-DGR)

<b>14.1 Numéro UN ou numéro</b>	Non réglementé
---------------------------------	----------------

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**ZWALUW SILICONE-BB BLACK**  
Remplace la version : 30-mai-2022

Date de révision 30-mai-2022  
Numéro de révision 1

## d'identification

14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

## Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

#### Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

##### **SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :**

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

#### **EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

#### **Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

#### **Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR)**

Ce produit contient un produit biocide pour la protection du film sec Contient : 4,5-Dichloro-2-octyl-2H-isothiazole-3-one [DCOIT]

#### **Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrisent la couche d'ozone**

Sans objet

#### **Polluants organiques persistants**

Sans objet

#### Réglementations nationales

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registerants) de la substance pour les

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW SILICONE-BB BLACK  
Remplace la version : 30-mai-2022

Date de révision 30-mai-2022  
Numéro de révision 1

substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### **Texte intégral des mentions H citées dans la section 3**

EUH014 - Réagit violemment au contact de l'eau

EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H330 - Mortel par inhalation

H361f - Susceptible de nuire à la fertilité

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

PBT: Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)

STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

LOW: List of Wastes (see <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IATA: International Air Transport Association

OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air

IMDG: International Maritime Dangerous Goods

RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

#### **Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
AGW	Valeur limite d'exposition professionnelle	BGW	Valeur limite biologique
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

#### **Méthode de classification**

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	D'après les données d'essai
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	D'après les données d'essai
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	D'après les données d'essai
mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

#### **Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS**

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**ZWALUW SILICONE-BB BLACK**  
Remplace la version : 30-mai-2022

Date de révision 30-mai-2022  
Numéro de révision 1

---

European Chemicals Agency (ECHA) Committee for Risk Assessment (ECHA\_RAC)  
European Chemicals Agency (ECHA) (ECHA\_API)  
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)  
Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)  
International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)  
National Institute of Technology and Evaluation (NITE)  
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)  
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité  
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV  
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

**Préparée par** Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

**Date de révision** 30-mai-2022

**Conseil en matière de formation** Aucune information disponible

**Informations supplémentaires** Aucune information disponible

**La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006**

**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**